

TARIFICATION et CAPACITE D'ACCUEIL DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

En vigueur à compter du 14/01/2019

Equipements communaux	DEMANDES LOCALES(1) Tarif journalier	DEMANDES EXTERIEURES Tarif journalier	Capacité d'accueil des salles
Salle des associations	Gratuit	80€	50
Salle de réunion mairie	Gratuit	80€	50
Salle de permanences	Gratuit	40€	19
Hiver du 15 octobre au 30 avril			
Gymnase	Gratuit	15€ l'heure	241 dont 100 places en gradins
Stade de Montauban et vestiaire		8€ l'heure	Limité à 300 personnes
Salle des sports de la mairie		8€ l'heure	100 places
Eté du 1^{er} mai au 14 octobre			
Gymnase	Gratuit	10€ l'heure	241 dont 100 places en gradins
Stade de Montauban et vestiaire		7€ l'heure	Limité à 300 personnes
Salle des sports de la mairie		7€ l'heure	100 places
Salle Clément Ader	Gratuit	80€ /400€ selon l'activité	150 places
Pavillon Lézat	Gratuit	75€ /350€ selon activité	Jusqu'à 650 personnes debout <i>(Varie selon l'activité et la configuration)</i>
Salle Clément Ader	Gratuit	80€ /400€ selon l'activité	156 personnes
Maison du curiste : Verrière et salle d'exposition N. Mandela	Gratuit	175€ /mois et prorata temporis	-----
Maison du curiste : salle d'exposition	Gratuit	75€	-----

• 1- Les demandes considérées comme locales au sens du présent tableau concernent :

Les associations dont le siège social se situe sur la commune de Bagnères de Luchon ou qui participent à l'animation de la vie locale,
 Les demandes des sociétés dont le siège social est situé sur la commune de Bagnères de Luchon ou qui disposent d'un établissement sur le territoire communal,
 Les demandes émanant de collectivités territoriales, établissements publics, organismes publics exerçant une activité sur le territoire communal.